

Nouvelles pratiques sociales



Richard Langlois, *S'appauvrir dans un pays riche*, Centrale de l'enseignement du Québec et Éditions Saint-Martin, Montréal, 1990, 141 p.

René Lachapelle

Volume 4, Number 1, Spring 1991

Coopération internationale : nouveaux défis

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301132ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301132ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lachapelle, R. (1991). Review of [Richard Langlois, *S'appauvrir dans un pays riche*, Centrale de l'enseignement du Québec et Éditions Saint-Martin, Montréal, 1990, 141 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 213-216.
<https://doi.org/10.7202/301132ar>

❖ *S'appauvrir dans un pays riche*

*Richard LANGLOIS
Centrale de l'enseignement du Québec
et Éditions Saint-Martin
Montréal, 1990, 141 p.*

Dans un texte concis préparé en vue du congrès de la CEQ de juin 1990, Richard Langlois propose une analyse de l'appauvrissement qui, selon le Bureau national de la Centrale, «permet de mieux saisir l'ampleur et la gravité du phénomène de polarisation de la richesse qui mine la société québécoise à l'orée des années 90» (p. x).

La première section de l'ouvrage est consacrée à une présentation des multiples facettes de l'appauvrissement, tandis que la seconde propose une analyse de quelques déterminants. Considérer la pauvreté sous l'angle de l'appauvrissement, c'est déjà un choix significatif. Cette approche permet en effet de mettre en perspective les divers niveaux de pauvreté. La pauvreté absolue confine aux conditions minimales de survie et affecte massivement les populations des pays du Sud. La pauvreté relative qu'on rencontre ici et qui impose des conditions de vie s'éloignant des standards socialement reconnus semble, en comparaison, moins dramatique. Mais l'une et l'autre génèrent des situations d'exclusion sociale douloureuses et parfois dramatiques. Quand on est pauvre, on se trouve dans l'impossibilité de choisir aussi bien son métier que son logement, ses loisirs que l'école de ses enfants.

Pour établir le profil de la pauvreté, l'auteur a retenu les données relatives au revenu parce que «sans déterminer totalement les autres

inégalités, l'inégalité des revenus les résume» (p. 12). Cet indicateur offre aussi l'avantage d'être bien documenté statistiquement et de permettre des comparaisons dans le temps et dans l'espace en regard des seuils de pauvreté établis par Statistique Canada.

Au cours de la période étudiée, de 1975 à 1986, la pauvreté est demeurée le lot d'environ une personne sur cinq au Québec. Les personnes âgées fournissent le plus gros contingent de personnes pauvres, mais leur part relative a décrû à la faveur de l'amélioration des régimes publics de retraite. Le nombre de jeunes pauvres a par ailleurs significativement augmenté: «En 1986, une jeune famille sur quatre vit sous le seuil de la pauvreté» (p. 37), en bonne partie parce que les jeunes travailleurs n'arrivent pas à obtenir un salaire suffisant. De plus en plus, la pauvreté est vécue par des personnes qui travaillent, voire par des couples dont les deux conjoints ont un emploi: «dans 6,4 % des familles pauvres, les deux conjoints travaillent à temps plein!» (p. 41). Les nouveaux pauvres sont aussi massivement des femmes, en particulier celles qui sont cheffes de famille: près de la moitié de ces familles sont pauvres. On a aussi plus de chance d'être pauvre quand on est moins scolarisé, qu'on fait partie des nations autochtones, de la population immigrante ou des personnes handicapées.

À ce sombre portrait, il faudrait ajouter bon nombre de personnes presque pauvres, dont le revenu se situe à peine au-dessus des seuils établis. Il faudrait aussi considérer que la pauvreté n'est pas un phénomène permanent dans l'existence d'une personne ou d'une famille et qu'en conséquence le nombre de gens touchés est plus élevé que les statistiques ne le laissent entrevoir.

Le Québec se classe tout juste derrière Terre-Neuve et la Saskatchewan en matière d'incidence de la pauvreté et Montréal constitue le bassin le plus important de pauvreté au pays.

L'étude montre aussi comment l'évolution des revenus a généré ce nouveau profil de pauvreté et quels impacts en découlent sur le plan social.

Les négociations collectives s'étant soldées par des hausses de salaire inférieures au taux d'inflation et le salaire minimum réel ayant chuté de 28 % depuis 1977, la part de la richesse collective qui revient aux salariés a baissé. Selon l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, 75 % du revenu des Québécois provenait des salaires en 1977, mais seulement 70 % en 1987.

La fiscalité et les programmes de transferts sociaux constituent un mécanisme de redistribution de la richesse qui permet de réduire les écarts

de revenu. Or il est inquiétant de constater qu'au cours de la période 1975-1986, le degré de progressivité de notre régime fiscal s'est étiolé et que les réformes des programmes d'aide sociale et d'assurance-chômage ont réduit leur capacité de jouer ce rôle redistributeur.

Il y a enfin des coûts sociaux reliés à la pauvreté. Qu'on considère les problèmes de santé physique ou sociale qu'elle génère, ou bien la perte du produit intérieur brut reliée au chômage, il faut se rendre compte que le Québec paie très cher l'appauvrissement de sa population. Il devient même contradictoire dans un tel contexte de parler d'une politique de santé. À moins qu'elle ne s'insère dans un ensemble économique et social cohérent de lutte à la pauvreté, une politique de santé n'a guère de chance de porter fruit et les inégalités face à la santé vont persister.

La première section se conclut sur le constat que «le marché, lorsque davantage laissé à lui-même, accroît les inégalités et génère de la pauvreté et ce, même en période de croissance économique» (p. 52). Dans le contexte d'une mondialisation du marché, les exigences de compétitivité font en sorte qu'on déqualifie les travailleurs et qu'on précarise les emplois: une couche de plus en plus importante de la population se trouve de ce fait exclue de la croissance de la richesse collective. La répartition du gâteau est de plus en plus inégale. En corollaire, on peut soutenir que «l'amélioration de la situation de l'emploi constitue le meilleur lubrifiant de nos programmes sociaux» (p. 53).

La seconde section s'ouvre par une critique de la thèse mise de l'avant par le Conseil des affaires sociales dans *Deux Québec dans un*. Le principal mérite de ce document, aux yeux de Langlois, est de permettre le repérage des zones de pauvreté au Québec et, surtout, de bien montrer que la pauvreté est d'abord un phénomène social. L'auteur reproche par ailleurs au Conseil de mettre en question l'efficacité des programmes et des services sociaux dans la lutte contre la pauvreté alors qu'il aurait dû avant tout montrer comment ces mesures ont plutôt permis de contenir la croissance des inégalités générées par les lois du marché.

Le facteur clé dans le processus d'appauvrissement, c'est le sous-emploi entendu non seulement en termes de chômage, mais aussi de précarité des emplois. L'instabilité du lien d'emploi et le recours à la sous-traitance, deux méthodes retenues par les entreprises pour s'ajuster rapidement aux conditions du marché, contribuent à cette précarité tout comme le déplacement des emplois vers les secteurs moins lucratifs du commerce et des services. Or les assurances sociales sont mal adaptées aux emplois précaires et protègent mal les travailleurs et les travailleuses.

Le second facteur, c'est l'accès à l'éducation et à la scolarisation. Si la réforme des années 60 avait permis de l'élargir, la contre-réforme des années 70 est allée en sens inverse. Elle s'est traduite par l'accroissement du fardeau de tâche des éducateurs, la réduction de l'aide aux étudiants et l'élitisme. Rien par ailleurs n'a été fait pour venir en aide aux jeunes provenant de milieux défavorisés et qui éprouvent davantage de difficulté à s'intégrer au système scolaire. Physiquement à cause de la malnutrition, socialement à cause de l'écart culturel qui les sépare de l'école et des éducateurs rarement issus de leur milieu, ces jeunes développent des comportements inadéquats à l'école et s'engagent «dans le cycle du manque de préparation au monde du travail, du chômage, de l'aide sociale et souvent, de la délinquance» (p. 70). L'école produit un grand nombre d'analphabètes fonctionnels. On doit enfin déplorer que la formation professionnelle ait été et demeure dévalorisée alors que les diplômés de ce secteur s'en tirent fort bien sur le marché de l'emploi.

Au bout du compte, il faut questionner le rôle de l'État. Les orientations néo-libérales ont constitué la tendance lourde des dernières années dans les choix des gouvernements. Derrière le paravent de la diminution du déficit, ceux-ci ont entrepris une réduction significative des programmes de lutte à la pauvreté en plein contexte de dislocation du marché du travail: compression des transferts aux provinces pour la santé et l'éducation postsecondaire; réduction de la valeur et de l'universalité des rentes de sécurité de la vieillesse et des allocations familiales; ponction majeure dans le régime d'assurance-chômage et réintroduction de distinctions fondées sur l'aptitude au travail dans le régime d'aide sociale font partie de cet arsenal qui s'attaque aux pauvres plutôt qu'à la pauvreté. Dans les budgets gouvernementaux, les dépenses liées aux programmes ont diminué au profit du service de la dette.

On a abaissé sensiblement le taux d'imposition des plus hauts revenus sans toucher aux multiples abris fiscaux qui permettent à ceux qui en ont les moyens de soustraire une partie de leurs revenus à l'impôt. En même temps, l'introduction des taxes à la consommation – telle la fameuse TPS – touche plus durement les personnes à faible revenu qui doivent dépenser une part plus grande de leur revenu pour subvenir à leurs besoins essentiels. On peut toutefois douter qu'il soit possible de venir à bout du déficit tant que le chômage ne sera pas notablement réduit de même que les concessions fiscales qui permettent aux compagnies et individus riches de soustraire annuellement des milliards de dollars à l'impôt.

En conclusion, l'auteur soulève la question «d'une vision du développement qui réconcilie les objectifs d'efficacité économique et de justice sociale» (p. 98). Il suggère que «la bataille pour l'emploi se retrouvera bientôt au cœur des enjeux économiques» et considère que les outils de base de lutte contre la pauvreté seront: 1) une stratégie de plein-emploi; 2) une stratégie de formation axée sur la mise en valeur de la main-d'œuvre et 3) une révision de la fiscalité et des programmes sociaux en convergence avec ces stratégies. Il remarque toutefois que «le monde syndical et les organisations communautaires ne jouissent pas encore d'une reconnaissance suffisamment forte pour jouer pleinement leur rôle dans le processus» (p. 99).

Si nos gouvernements s'orientent vers la dualisation de la société en acceptant comme prix inéluctable de la croissance l'existence d'un «noyau dur» de personnes sans emploi, et donc pauvres, il faut savoir qu'il existe une alternative, une solution de rechange viable et crédible centrée sur le plein-emploi.

Cette perspective constitue l'apport original et la dimension la plus stimulante de l'étude. Au moment où se multiplient les publications et événements qui placent la pauvreté au centre du discours social, il n'est pas étonnant qu'on traite de l'appauvrissement comme effet de la réduction des politiques sociales dans le contexte de la crise de l'emploi. Autrement, le risque est grand que le discours sur la pauvreté et le repérage des secteurs pauvres ne servent de caution à une réduction de l'universalité des programmes sous le couvert vertueux de la «priorisation» des défavorisés. C'est ce qui est arrivé en pratique avec les régimes de sécurité de la vieillesse et les allocations familiales. C'est ce qui s'annonce aussi dans le domaine socio-sanitaire avec l'identification des «clientèles à risque».

L'auteur a aussi le mérite de poser clairement la question du rôle des syndicats et des groupes communautaires dans cette conjoncture. Leur difficulté à faire valoir une telle analyse tient-elle seulement à la reconnaissance dont ils seraient privés? Si cela vaut à coup sûr pour le communautaire, ça me semble moins le cas pour les organisations syndicales. Il faut bien reconnaître cependant qu'il ne suffit pas de vouloir; les délégués de la CEQ qui, au congrès de juin 1990, «ont voté pour la vertu», selon le mot de l'un d'entre eux, ne se faisaient sûrement pas d'illusion quant à la portée de leur geste, même dans leurs propres rangs. Des organisations de masse comme les syndicats jouissent de la force du nombre bien plus que de la détermination idéologique de leur base. Il y a une certaine urgence à ce que les débats sur un projet de société pour le Québec soient élargis. L'étude de Richard Langlois devrait faire partie des grands outils pour le mener à terme dans le milieu communautaire

aussi bien que syndical. Les perspectives de *S'appauvrir dans un pays riche* offrent une base non seulement de réflexion mais de concertation aux organisations qui souhaitent un projet de société différent.

René LACHAPELLE
Organisateur communautaire
CLSC du Havre